

Secrétaire : Christophe IMBERT (en nuit) 06.61.69.53.59
Secrétaire adjoint : David OLIVIER (en jour) 06.83.58.87.07

CHSCT spécial « Modification du périmètre »

Vendredi 20 février en matinée, se tenait le CHSCT spécifique à la modification du périmètre de la PIC et à la mise en place d'un régime de travail supplémentaire en après-midi.

■ MODIFICATION DU PERIMETRE

Le trafic lettre et ECO (170 000 plis) de la PPDC de Goussainville sera bien traité par la PIC à partir du 16 mars 2009.

La même semaine (samedi 21 mars), la PIC récupèrera le trafic départ du samedi d'Herblay, de Pontoise, de Nanterre, de La Défense, d'Amiens et de Creil. La montée en charge se fera sur plusieurs mois pour atteindre l'objectif de 200 000 plis au total par samedi. L'effectif nécessaire pour traiter ce trafic supplémentaire sera, selon la Direction, au complet à la date prévue. Mais la Direction locale envisage malgré cela de prendre des califs et heures supplémentaires pour ce 1^{er} samedi car des incertitudes demeurent notamment sur l'heure d'arrivée du trafic de la Picardie (Amiens et Creil).

■ REGIME SUPPLEMENTAIRE EN APRES-MIDI

Semaine 1

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
13h - 21h30	13h - 21h30	Repos	Repos	13h - 21h30	14h - 23h	Repos

Semaine 2

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Repos	Repos	13h - 21h30	13h - 21h30	13h - 21h30	14h - 23h	Repos

Vous le savez cette version définitive a été formalisée dans un accord qui sera mis en séance de signature après le comité technique paritaire du 23 février ou du 2 mars (si le premier était reporté).

La CFTD ne signera pas cet accord. Nous vous l'avions expliqué dans nos précédents tracts. Et il y a de fortes chances qu'il n'y ait aucun signataire puisque toutes les organisations syndicales ont voté « CONTRE » la mise en place d'un régime supplémentaire en après-midi. La Direction nous a déjà annoncé qu'elle mettrait en place ce régime de travail qu'il y ait accord ou non. Alors quelle utilité de présenter un accord si on sait déjà qu'on l'appliquera qu'il soit signé ou non ?

■ MODIFICATION D'ORGANISATION DES STM

Les activités de tri des recommandés, du cédex et de la presse traitées sur les STM de la Boétie et du Louvre vont rebasculer sur les PDC du 8 et du Louvre. Paris 08 PDC recréerait d'ailleurs une brigade de tri en nuit. Paris Louvre PDC aurait plutôt fait le choix de créer une nouvelle brigade de tri en jour.

La CFDT a demandé auprès des différents interlocuteurs (PIC, DOTC, PDC) que les agents des STM de la Boétie et du Louvre qui souhaiteraient intégrer les futures brigades créées par les PDC soient prioritaires.

Les pertes d'activités sur le STM du Louvre engendreraient un surnombre d'agents en nuit. Pour y pallier, la Direction de la PIC et la DOTC Nord ont décidé de basculer tout le TG3 du 17^{ème} arrondissement sur le STM du Louvre et non plus sur le STM Villette.

Le déménagement du STM Boétie vers le site du Louvre est toujours apparemment d'actualité. Il se ferait dans le courant du second semestre 2009.

En conclusion :

S'il est vrai que récupérer du trafic supplémentaire sur la PIC Paris Nord, c'est protéger les volumes de traitement et par voie de conséquences les emplois, la CFDT ne peut pour autant rester indifférente. Notre syndicat couvre Paris mais aussi toute la banlieue EST (77, 91, 93, 94). Nous connaissons donc bien l'impact de la modification du périmètre des PIC sur les différents centres. Bobigny avec la perte de ces 3 plus gros clients placera rapidement un grand nombre de ses postiers dans une impasse. Certains de nos dirigeants nous diront que La Poste doit elle aussi faire face à la crise économique que nous subissons dans notre pays et s'adapter. Nous pouvons l'entendre mais nous n'accepterons jamais que l'adaptation se fasse au détriment des salariés.

La CFDT veillera à ce que l'ensemble des postiers des centres impactés par cette perte d'activité bénéficient d'accompagnements conséquents. Leur reclassement, si reclassement il y a, doit se faire en priorité sur leur département.

Avec **vous**, pour **vous**, la **CFDT**